

(1)

( N° 47. )

---

---

# Chambre des Représentants.

---

---

SÉANCE DU 20 JANVIER 1838.

Budget des dotations pour l'exercice 1838 <sup>(1)</sup>.

---

## RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA SECTION CENTRALE <sup>(2)</sup>, PAR M. DE PAUL.

MESSIEURS,

Le budget des dotations pour l'exercice 1838, qui, conformément aux lois de comptabilité, comprend la liste civile, les dotations des Princes et les dépenses des Chambres législatives et de la Cour des comptes, a été examiné dans les sections et n'a donné lieu qu'à une simple observation de la part de la 2<sup>e</sup> section, qui a émis l'avis que, s'il pouvait être question de modifier le taux des traitements des membres de la Cour des comptes (ainsi que M. le Ministre des Finances semble l'indiquer), l'initiative de cette proposition devrait être laissée au Gouvernement. La section centrale a cru n'avoir pas à s'occuper de cette proposition, et a l'honneur de vous proposer d'adopter les articles du projet du Gouvernement.

*Le Rapporteur,*

DE PAUL.

*Le Président,*

VERHAEGEN.

---

(1) Budget, n° 27.

(2) La section centrale, présidée par M. VERHAEGEN, était composée de MM. DE PAUL, JOSEPH JOURET, THIÉFRY, LELIÈVRE, JULLIOT et JACQUEMEYNS.

---